

# DOSSIER DE PRESSE

Séance Plénière du Conseil régional du Grand Est

Jeudi 16 novembre 2023

## **SYNTHESE**

p.3

## **ANNEXES**

Orientations budgétaires 2024

Accélérer les transitions et protéger les habitants

p.6

Décision modificative n°2 pour 2023

p.9

Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) :

Le Grand Est au plus près des besoins et des territoires

p.11

Accompagner la réforme des lycées professionnels et de la carte des formations :  
un partenariat inédit entre la Région Grand Est et l'Etat

p.13

Un nouveau cap pour le TER Grand Est :

Qualité, offre et usagers au cœur du contrat 2024-2033

p.14

Ambition Eleveurs :

Pour un élevage compétitif et durable en Grand Est

p.16

## SYNTHESE

A l'occasion de cette Séance plénière, les élus de la Région Grand Est ont voté les Orientations Budgétaires pour l'année 2024, qui illustre la maîtrise budgétaire de la Collectivité et permet d'accroître de 18 % la capacité d'investissement en 2024.

La Région est également toujours plus proche des enjeux sociétaux et des préoccupations des habitants du Grand Est : à travers une offre de formation augmentée en sanitaire et social, une coopération inédite autour d'une convention Etat-Région pour les lycées professionnels et la carte des formations, un engagement proactif et pionnier dans la planification écologique, des financements régionaux orientés à 80 % vers les domaines d'avenir de la bioéconomie, de la santé et de l'industrie, une sécurité renforcée pour nos lycées, une action au service d'une égalité Femmes-Hommes et des droits des femmes, plus de trains et plus de régularité dans leur cadencement, un programme ambitieux au service de l'avenir des éleveurs du Grand Est.

### 1. Un budget 2024 offensif. La maîtrise budgétaire de la Région permet d'accroître de 18% la capacité d'investissement en 2024

Alors que le budget 2023 était déjà historique en montant d'investissement, celui de 2024 le dépassera ! L'ensemble du budget régional avoisinera les 4,5 milliards euros des Orientations Budgétaires votées lors de la Séance Plénière (cf. page 6) :

- Les OB témoignent du travail réalisé par les élus et les services pour que la **gestion des finances soit le premier avantage de nos concitoyens**.
- Le bilan et l'action de la Région démontrent que **le pilotage des ressources** est la clé des investissements. Pour 2024, la Région entend mobiliser 1,9 milliards d'€ contre **1,63 milliard d'euros en 2023 en crédits d'investissement** (contre 1,43 milliard d'euros en 2022, qui était déjà un montant jamais atteint), en vue de soutenir les grands projets permettant de réussir les transitions.
- Les grandes tendances budgétaires pour l'année à venir s'inscrivent autour de **quatre grandes priorités : la revitalisation des ruralités, l'accélération des transformations liées au changement climatique, la réindustrialisation, et le développement des mobilités**.

La DM2 2023, quant à elle, permet l'ajustement des dépenses et des recettes, afin de clore dans les meilleures conditions l'exécution du budget en cours, particulièrement dans le champ des mobilités et des fonds européens (cf. page 9).

Elle s'élève en dépenses et recettes réelles à un montant de - 289 millions d'euros, permettant de réduire le volume d'emprunt de 1,87 million d'euros.

### 2. Une Région toujours plus proche des enjeux sociétaux et des préoccupations des habitants du Grand Est

Une offre de formation augmentée dans le secteur sanitaire et social en réponse à la forte tension de recrutement des métiers du soin et de l'accompagnement (cf. page 11).

Les enjeux sont considérables : **chaque année d'ici 2030, 3 300 habitants de plus en Grand Est deviennent dépendants et 9 000 personnes sont à embaucher dans le secteur sanitaire et social.**

- Le Schéma régional des formations sanitaires et sociales consacre la transformation de la politique de formation en santé, autour de quatre principes-clés : Digitalisation, Mutualisation, Individualisation et Territorialisation. Son objectif : **anticiper et répondre aux besoins en compétences des territoires et des employeurs**, dans un contexte à la fois de fortes tensions de recrutement mais également de baisse de l'attractivité de ces métiers du soin et de l'accompagnement.

### Une coopération inédite autour d'une convention de Partenariat Etat-Région pour les Lycées Professionnels et la Carte des Formations (cf. page 13).

- La Convention de Partenariat Etat-Région pour les Lycées Professionnels et la Carte des Formations va créer des **opportunités décisives pour les jeunes du Grand Est et les bassins de vie. La Région Grand Est est la première à s'engager dans une telle coopération.**

### Un engagement proactif et pionnier dans la planification écologique. La constitution d'un bloc citoyen dans des démarches indispensables pour le futur.

- La préfiguration politique est essentielle dans le processus de l'engagement civique. Notamment pour le développement durable. Le rapport annuel sur la situation en matière de développement durable dans le Grand Est illustre la rupture que la Région a provoquée dans le cadre de « Grand Est Région Verte », en devançant la circulaire ministérielle. En s'engageant proactivement dans la planification écologique, elle donne l'exemple et constitue un bloc citoyen dans des démarches indispensables pour le futur.

### Des financements régionaux orientés à 80% vers les domaines d'avenir de la bioéconomie, de la santé et de l'industrie.

La Région se donne les moyens d'une action publique innovante, à travers l'actualisation du SRDEII:

- **L'innovation reste l'un des leviers pour nourrir les dynamiques locales.**
- C'est pourquoi, la Collectivité doit envoyer des messages forts et symboliques à l'écosystème de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche : **80% des financements régionaux en la matière seront dorénavant orientés vers les domaines de la bioéconomie, de la santé et de l'industrie.**

### Une sécurité renforcée pour nos lycées

- Engagement conséquent de la collectivité en faveur de la sûreté de ses établissements : **aux 12 millions d'euros des différents Plan Particuliers de Mise en Sûreté (PPMS), s'ajoutent à terme 92 millions d'euros pour la vidéoprotection.** Afin d'en accélérer le déploiement, la DM2 votée demain propose une enveloppe supplémentaire pour 2023 de **5,8 millions d'euros.**

### Une action au service d'une égalité Femmes-Hommes et des droits des femmes

- Le rapport Egalité Femmes-Hommes rappelle que — des mesures et des dispositifs de mises en sécurité pour les femmes victimes de violences, à la surveillance dans les gares et trains, en passant par le soutien aux associations, — **la Région mobilise toutes ses compétences en faveur des droits des femmes.**
- Le « **Relatiomètre** » créé par les jeunes élus du CRJ a reçu un prix de l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et de Jeunes (ANACEJ).

### Plus de trains et plus de régularité dans leur cadencement (page. 14)

**En matière de mobilité**, le nouveau Contrat 2024-2033 avec SNCF Voyageurs pose de nouvelles règles en faveur des utilisateurs :

- La régularité des trains aujourd'hui à 5,59 minutes est avancée à 2,59 minutes.
- L'enveloppe des malus est multipliée par 10.

- Un investissement régional de 1,2 milliard d'euros dans le développement du ferroviaire, dont pas moins de 1 milliard dédié à l'acquisition et à la modernisation du matériel roulant.

Avec **+23% de trains qui circulent chaque jour par rapport à 2016, le Grand Est est la 1<sup>ère</sup> région de France en nombre de trains régionaux**, après l'Île-de-France. Elle est aussi celle qui engage, aujourd'hui, de nouvelles politiques en faveur des mobilités de demain, et améliore la qualité de service pour ses voyageurs.

**CPER** : signature d'ici la fin de l'année avec une enveloppe augmentée de 70 millions d'euros, faisant passer la part Etat à + de 700 millions d'euros, soit 1,4 milliard sur la programmation de crédit Etat et Région.

### **Un programme ambitieux au service de l'avenir des éleveurs du Grand Est (page. 16)**

Sur les thématiques de l'agriculture et de la ruralité, la Région a lancé le Programme « Ambition Eleveurs » qui prévoit :

- Un réseau de 60 fermes de démonstration sur l'ensemble du territoire.
- Un parcours individuel de transformation, accessible pour 2 000 exploitations de polyculture élevage en Grand Est sur une période de 3 ans.
- Des projets collectifs (de territoires et/ou de filières) qui viendront créer l'environnement favorable aux transformations individuelles et les massifier.
- Cet acte fondamental d'une vision de l'écologie place l'agriculture et la ruralité comme base et cœur de la solution. Cette écologie d'ambition doit également être une écologie d'association. A ce titre, le Conseil Départemental de la Meuse mettra en place le premier projet concret et collectif de ce programme.

## ANNEXES

### Orientations budgétaires 2024 : Accélérer les transitions et protéger les habitants

Dans un contexte toujours plus incertain marqué par une succession de crises, une flambée des prix de l'énergie, des menaces géopolitiques, la Région Grand Est est déterminée à poursuivre son engagement en faveur des transitions — écologiques, énergétiques, économiques - et de la protection de ses habitants. En maintenant ses efforts de bonne gestion, la Collectivité se dessine comme un pilier, garant de l'efficacité de l'action publique au service des citoyens.

Allier sérénité et volonté, protection et transformation, agilité et investissements, ce sont les choix faits par la Région Grand Est pour dessiner un avenir solide et durable, en résonance aux grands défis actuels.

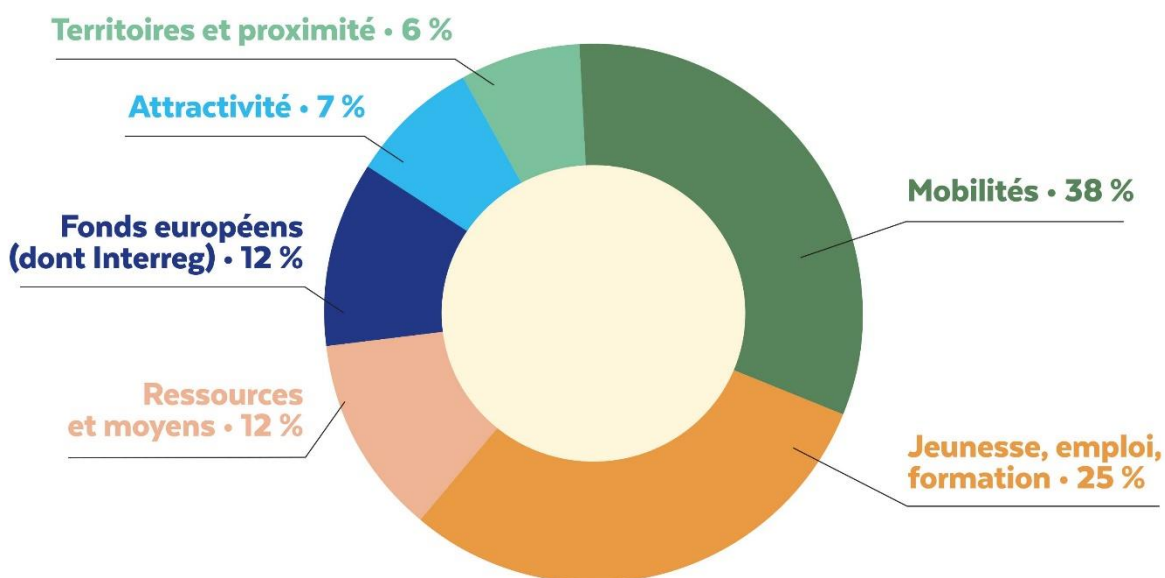
Les grandes tendances budgétaires pour l'année à venir inscrivent le Grand Est dans cette optique, autour de quatre grandes priorités que sont la revitalisation des ruralités, l'accélération des transformations liées au changement climatique, la réindustrialisation, et le développement des mobilités.

#### Maintenir des investissements élevés pour soutenir les transitions

Pour 2024, la Région Grand Est entend mobiliser **1,978 milliard d'euros en crédits d'investissement** (contre 1,653 milliard d'euros en 2023, qui était déjà un montant jamais atteint), en vue de soutenir les grands projets permettant de réussir les transitions.

Ces orientations veillent à ce que la capacité de désendettement de la Collectivité reste inférieure à 8 ans (6,9 ans).

#### Orientations budgétaires 2024



## Quatre priorités pour structurer le budget 2024

### ✓ La revitalisation des ruralités

Les ruralités en Grand Est sont diverses mais elles partagent quelques enjeux incontournables comme le bien vieillir, l'accessibilité, la question de l'attractivité des entreprises et des professionnels de santé, etc. En encourageant les initiatives locales, les projets portés par les territoires, la Région accompagne le monde rural vers la résilience. C'est dans cet esprit qu'un nouveau **Pacte pour les Ruralités** émergera début 2024. Il s'agit de faciliter la vie et les démarches des habitants et des décideurs des zones rurales, de valoriser leurs innovations par des aides mieux ciblées et un accompagnement plus qualitatif, ajusté aux besoins et spécificités de chacun. En préfiguration de ce pacte, le Président de la Région a souhaité prendre le pouls sur le terrain, en allant à la rencontre de ce public et en écoutant leurs témoignages à l'occasion d'un Rural'Tour.

Sur le volet de l'accessibilité, avec le **plan pour la restauration et l'hébergement scolaires** lancé à la rentrée 2023, les lycéens résidant en milieu rural ont notamment la possibilité d'accéder aux formations spécifiques qu'ils désirent sans la barrière de l'éloignement grâce à un hébergement facilité en internat pour 1 euro/mois.

Afin de donner aux ruralités les capacités de rebondir et **favoriser une agriculture forte et dynamique**, la Collectivité déploie également plusieurs dispositifs parmi lesquels un appel à manifestation d'intérêt pour le soutien aux tiers-lieux<sup>1</sup>, un autre pour l'accessibilité de la santé sur les territoires ruraux, ou encore le programme « Ambition éleveurs » pour un élevage compétitif et durable en Grand Est.

### ✓ L'accélération de l'adaptation au changement climatique

Avec **Grand Est Région Verte**, lancé avec l'Etat dès juillet 2023, la Région démontre son implication en faveur de la transition écologique et sa capacité à mobiliser et entraîner tous les acteurs du territoire, condition indispensable à la déclinaison régionale de la planification écologique. Ce n'est pas un hasard si le Grand Est a été la première Région à s'approprier cette démarche ! Après le 2<sup>ème</sup> temps fort qui s'est tenu le 14 novembre dernier à Metz, en présence du Ministre Béchu, la Région validera un programme d'actions très concrètes autour des problématiques de la vie quotidienne : se loger, se nourrir, se déplacer, produire, consommer, préserver.

Au sein des lycées du Grand Est, les programmes Néolux et Solar'Est, destinés à **réduire les consommations énergétiques** via l'installation de leds et de panneaux solaires photovoltaïques, continueront de se déployer. Ces programmes ont déjà permis de baisser de près de 60% les consommations électriques liées à l'éclairage dans les établissements équipés.

La production d'énergies renouvelables, avec la création récente de la Société d'Economie Mixte Grand Est Energies, la sauvegarde de la biodiversité, la création d'un schéma d'aménagement et de gestion des eaux, ou encore la décarbonation des établissements de santé, illustrent également les actions mises en œuvre par la Région pour contribuer à l'atténuation des conséquences du changement climatique.

### ✓ La réindustrialisation du territoire

L'année 2023 a été marquée par l'annonce de réussites collectives pour le Grand Est avec les projets Parkes, Liebherr, Holosolis, Clarins, Lilly France, etc. La Région poursuivra en 2024 ses actions pour **transformer les mutations économiques en opportunités**. Cela passera notamment par l'identification des fonciers disponibles et particulièrement des friches à valoriser. Pour développer les investissements étrangers, un plan stratégique de prospection sera par ailleurs finalisé en 2024 ; il permettra peut-être de maintenir le Grand Est dans le top 4 des Régions les plus attractives pour l'accueil de projets d'investissements étrangers !

<sup>1</sup> Espaces où le travail se mélange à d'autres aspects de la vie en collectif.



Réindustrialiser le territoire, c'est aussi **anticiper les besoins et préparer les compétences de demain**, avec par exemple le nouveau Contrat de plan régional de développement de la formation et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), qui sera au rendez-vous des reconversions. Ce sujet est stratégique car l'accompagnement à la reconversion est intimement lié à la réindustrialisation : automobile, nucléaire, bâtiment durable, santé, environnement, numérique, etc., ces filières sont en pleine mutation et il faut former à ces métiers de demain pour anticiper les besoins en main d'œuvre.

### ✓ Un engagement sans égal en faveur des mobilités

2024 sera **une année d'investissements sans commune mesure pour la Région en faveur des mobilités**. Cela s'explique d'abord par la montée en puissance de la Société Publique Locale « Grand Est Mobilités », *outil de pilotage opérationnel créé fin 2021 pour la mise en concurrence du TER, mais aussi par la contribution des mobilités aux autres priorités régionales que sont l'aménagement du territoire ou encore la transition écologique. En ce sens, des vélos électriques seront par exemple mis à disposition dans les gares et trois nouveaux services express métropolitains verront bientôt le jour.*

*L'année à venir sera par ailleurs cruciale pour la finalisation du volet dédié aux mobilités dans le Contrat de Plan Etat-Région qui verra la Région s'engager à hauteur de plus de 750 millions d'euros, notamment au bénéfice des lignes de desserte fine du territoire. La décentralisation du réseau routier national non concédé (RN4 et A31) sera également un sujet important avec le déploiement d'une éco-redevance sur ces itinéraires. Un mécanisme indispensable pour assurer les investissements routiers et favoriser l'évolution écologique des flottes routières.*

## Une trajectoire budgétaire bien maîtrisée

### ✓ Les fonds européens, incontournables pour réussir les transitions

**La Région Grand Est est la 1<sup>ère</sup> Région française, au-dessus des moyennes européennes, en terme d'avancée vers la clôture des fonds européens FEDER et FSE 2014-2020 (86% des dépenses certifiées) pour près de 3 700 projets soutenus.**

A hauteur de **1,15 milliard d'euros**, dont 868 millions d'euros pour la politique de cohésion sociale (FEDER, FSE+ et FTJ) et 240 millions d'euros pour le développement rural (FEADER), les fonds structurels européens de la nouvelle programmation continueront de soutenir l'action régionale sur un vaste éventail de domaines en 2024. La Région poursuit son objectif de consommer tous les crédits européens au bénéfice des projets des territoires du Grand Est.

### ✓ Piloter avec agilité les ressources pour préserver les ratios

La capacité de désendettement de la Région est passée de 6,5 à 4,6 années et son taux d'épargne brute de 17,9 % à 21,9 % entre 2015 et 2022. Pour autant, la Région a su conforter ses capacités d'investissements dont les dépenses sont passées de 747 millions d'euros (total des 3 anciennes régions) à 1,279 milliard sur la même période.

Préserver et maîtriser les ressources, protéger l'action publique en absorbant les chocs, tout en optimisant les dépenses : la bonne gestion budgétaire de la Région Grand Est continue de faire ses preuves.



## Décision modificative n°2 pour 2023

La décision modificative n°2 (DM2), votée cette année en novembre, est la dernière étape budgétaire 2023. Elle permet l'ajustement des dépenses et des recettes, afin de clore dans les meilleures conditions l'exécution du budget en cours, particulièrement dans le champ des mobilités et des fonds européens. Ainsi, la DM2 2023 s'élève en dépenses et recettes réelles à un montant de - 289 millions d'euros, permettant de réduire le volume d'emprunt de 1,87 millions d'euros.

Voici les grandes lignes financières de la DM2 pour 2023 :



Dans le domaine des **fonds européens**, l'ajustement de la DM tient notamment compte du démarrage tardif des nouvelles programmations FEDER/FSE+/FJT (fin 2023) et du délai supplémentaire de paiement accordé par la Commission européenne pour les précédentes programmation 2014-2021.

Sur le volet des **mobilités**, le report en 2024 du financement de la Société Publique Locale Grand Est Mobilités (destinée à piloter l'ouverture à la concurrence des TER) permet également d'actualiser les prévisions budgétaires.

En matière de **jeunesse, de sport et de formation**, il est à noter deux autorisations de programme :

- 6 millions d'euros pour accélérer le déploiement du programme NeoLux, permettant d'équiper les lycées du Grand Est en luminaires basse consommation (leds).
- 4 millions d'euros pour accompagner les trois CREPS du Grand Est (à Essey-lès-Nancy, Reims et Strasbourg).

Sur le plan des **Territoires** et de leur implication pour tendre vers une région à énergie positive à l'horizon 2050, la DM matérialise notamment l'engagement de la Région au financement de la Société d'Economie Mixte Grand Est Energies<sup>2</sup> avec une autorisation de programme de près de 9,9 millions d'euros.

Les modifications d'inscriptions concernent également **les recettes fiscales, dont la prévision est, pour la première fois, revue à la baisse** (- 12 millions d'euros). La prévision budgétaire afférente à la fraction de la TVA est, par prudence, diminuée de 15 millions d'euros afin de correspondre à une dynamique annuelle revue à la baisse pour 2023, selon une notification très récente (début octobre) de l'Etat.

A noter aussi : des dépenses de personnels en hausse de 3,7 millions d'euros correspondant à l'inscription partielle de la Prime Exceptionnelle de Pouvoir d'Achat en 2023 ; le Grand Est est la 1<sup>ère</sup> Région à mettre en place cette prime exceptionnelle.

---

<sup>2</sup> La SEM Grand Est Energies soutient des projets de production d'énergies renouvelables ambitieux : installations de panneaux solaires photovoltaïques, projets éoliens, production de biogaz, etc. L'accompagnement pourra se faire sur le volet technique (conseil, expertise) comme financier, en apportant les capitaux nécessaires à la réalisation des projets.

## Schéma Régional des Formations Sanitaires et Sociales (SRFSS) : le Grand Est au plus près des besoins et des territoires

La Région Grand Est a adopté en séance plénière du 16 novembre 2023 le Schéma Régional des Formations Sanitaires et sociales 2023-2028. Cette feuille de route pluriannuelle partagée entre la Région, l'État, l'Agence Régionale de Santé (ARS) et les partenaires sociaux, définit les mesures à mettre en œuvre dans le Grand Est en matière de formation professionnelle et d'orientation des secteurs concernés. Son objectif : anticiper et répondre aux besoins en compétences des territoires et des employeurs, dans un contexte de fortes tensions de recrutement mais aussi de baisse de l'attractivité de ces métiers du soin et de l'accompagnement.

### Un enjeu crucial, dans un contexte de vieillissement de la population et de manque d'attrait des métiers

D'ici à 2030, la Région devrait compter 3 300 personnes dépendantes supplémentaires par an. Face à des départs en retraite massifs dans les années à venir, le secteur sanitaire et social devra embaucher 9 000 professionnels par an pour maintenir le niveau de service rendu à la population.

Malgré l'importance des efforts réalisés en matière d'augmentation des quotas de formation, les formations du secteur sanitaire et social continuent de faire face à un déficit persistant d'attractivité. C'est tout l'enjeu de ce schéma. Il s'agit de répondre aux besoins immédiats de professionnels, tout en anticipant ceux de demain. C'est ce que fait la Région Grand et ses partenaires, en activant tous les leviers à leur disposition.

### Une feuille de route pluriannuelle, partenariale et concertée : plus d'agilité et plus de terrain

Issu d'une large concertation menée à l'échelle régionale auprès des partenaires institutionnels, des branches et fédérations professionnelles, des instituts et financeurs de formation, mais aussi des employeurs et des apprenants, le nouveau Schéma s'inscrit en cohérence avec les autres stratégies régionales (besoins et évolution des compétences, pacte pour la ruralité, feuille de route santé...). Il a bénéficié d'un avis favorable du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles (CREFOP).

Cette nouvelle stratégie concertée s'appuie sur des axes pluriannuels partagés entre partenaires, qui doivent pouvoir s'adapter chaque année aux réalités économiques, démographiques et territoriales.

### Six orientations stratégiques pour mieux accompagner le développement des compétences au bénéfice des apprenants et des employeurs

Transversales et pluriannuelles, elles viennent structurer la stratégie régionale en réponses aux enjeux actuels et à venir.

- 1- Adapter l'offre globale de formation aux besoins des employeurs et du territoire régional
- 2- Renforcer le lien aux employeurs et accompagner l'évolution de leur politique de ressources humaines
- 3- Accompagner et fidéliser : lever les freins d'accès ou de maintien en formation et améliorer les conditions d'études
- 4- Promouvoir les métiers et dynamiser l'orientation et améliorer l'attractivité des formations
- 5- Proposer un appareil de formation performant et adapté aux attentes des employeurs et des apprenants
- 6- Travailler ensemble dans la proximité et l'agilité : une gouvernance opérationnelle et adaptée à la diversité des territoires du Grand Est





## Accompagner la réforme des lycées professionnels et de la carte des formations : un partenariat inédit entre la Région Grand Est et l'Etat

Partager les enjeux en termes de formation et d'insertion professionnelle des jeunes, et renforcer le travail entre la Région et les services de l'Etat, tels sont les objectifs de cette convention qui sera signée entre la Région Grand Est, la Préfecture et l'Académie de Région. Elle permettra de coordonner les actions communes sur la période 2023-2028, pour aboutir à un plan d'actions pour les rentrées 2025, 2026 et 2027.

La voie professionnelle est un choix d'avenir pour les élèves, leur permettant d'intégrer des formations qualifiantes et insérantes au plus près des besoins des territoires.

### Des objectifs communs :

- **Proposer aux jeunes des formations porteuses d'avenir**, grâce à une offre de formation adaptée aux métiers en tensions et aux transitions.
- **Valoriser des parcours de formation par filière d'activité**, grâce à l'élaboration du Contrat de plan régional pour le développement des formations et de l'orientation professionnelle 2023-2028 (CPRDFOP), élargissant le dialogue aux acteurs économiques et aux partenaires sociaux.
- **Mobiliser les différentes voies de formation** : CAP, bac pro, BTS, sous statut scolaire ou via l'apprentissage, le développement des diplômes, des mentions complémentaires et des formations complémentaires d'initiative locales sont autant de leviers qui permettront d'adapter la carte des formations aux réalités des besoins de recrutement.

### Un travail partenarial organisé autour de trois axes :

- **La transformation de la carte des formations professionnelles** vers des formations insérantes, inscrites dans les territoires, et s'appuyant notamment sur les campus des métiers et des qualifications.
- **Le renforcement de l'attractivité des formations professionnelles** et notamment la mise en valeur des formations et des possibilités de parcours jusqu'à l'enseignement supérieur. Une attention particulière sera portée à l'attractivité des métiers techniques et scientifiques auprès des jeunes filles.
- **La lutte contre le décrochage scolaire** et le soutien aux expérimentations ou aux innovations dans cet objectif.

## Un nouveau cap pour le TER Grand Est : Qualité, offre et usagers au cœur du contrat 2024-2033

Au terme d'une décennie marquée par des avancées majeures dans le transport régional (cf. page 15), la Région et SNCF Voyageurs dévoilent un tout nouveau contrat TER 2024-2033 ambitieux et innovant. Ce contrat constitue une étape cruciale dans l'évolution du transport ferroviaire régional, mettant l'accent sur la qualité de service, l'augmentation de l'offre et l'ouverture à la concurrence. Une vision unique guide cet accord, celle de placer le voyageur au sommet des priorités et de répondre aux besoins de mobilité.

La Région joue pleinement son rôle d'autorité organisatrice des mobilités et opère un changement fondamental pour ses territoires en articulant sa stratégie ferroviaire autour de plusieurs axes, mettant systématiquement le voyageur en préoccupation principale :

1. **Renforcer l'offre de transport.** Après une augmentation continue de l'offre depuis 2016 (le nombre de trains circulant chaque jour en semaine est passé de 1 530 en 2016 à 1 891 trains en 2023<sup>3</sup>), la Région va poursuivre sa politique de choc d'offre ferroviaire, notamment sur les lignes de proximité.
2. **Améliorer la qualité de service.** La Région renforce ses exigences et instaure un système de pénalités incitatif pour garantir l'engagement du transporteur. Ce mécanisme propose un découpage en 12 zones géographiques ; des pénalités s'appliquant suivant les objectifs de chaque zone. De plus, le taux de régularité à 5min59 est remplacé par un **taux de conformité<sup>4</sup> à 2min59 et 5 min59** pour les lignes longues distance interrégionales. Pour donner les moyens à SNCF Voyageurs d'améliorer rapidement la qualité de service, **la Région va investir 10 millions d'euros dans les prochains mois sur des opérations concrètes** (achat de rames de réserve, financement d'outils de maintenance au plus près des besoins pour limiter les temps d'immobilisation, etc.).
3. **Accompagner l'ouverture à la concurrence.** Ce contrat marque une étape de transition en intégrant progressivement l'ouverture à la concurrence d'ici 2033. Pour garantir une expérience homogène pour les voyageurs, SNCF Voyageurs assumera, dans un premier temps et avant l'ouverture à la concurrence de ces missions, le rôle d'intégrateur de services pour l'ensemble des lignes du Grand Est ; de la commercialisation à la distribution des titres de transport, en passant par la gestion de la relation client et l'information voyageurs.
4. **Un équilibre financier exigeant pour assurer un service de haute qualité.** Les discussions financières se sont concentrées sur la rémunération en fonction de la qualité du service, prenant en compte les risques, les engagements pris, et les résultats, avec un système de bonus-malus. Ainsi, les pénalités possibles sont multipliées par 10. Le nouveau contrat implique un changement de modèle, où les recettes sont versées directement à la Région, qui rétribue ensuite SNCF Voyageurs pour couvrir l'ensemble des coûts, y intégrant les fluctuations des coûts de l'énergie et des matières premières.

**Sur toute la période du contrat, la Région s'engage à investir 1,2 milliard d'euros dans le développement du ferroviaire, dont pas moins de 1 milliard dédié à l'acquisition et à la modernisation du matériel roulant.** Cette démarche ambitieuse vise à soutenir la croissance de l'offre ferroviaire et à améliorer la qualité des services proposés. Cependant, au-delà de ces chiffres, cette initiative revêt une importance essentielle pour l'avenir de la région, car elle promet de répondre aux besoins de mobilité quotidiens des habitants du Grand Est, tout en posant les bases d'une transition vers un mode de transport plus durable.

<sup>3</sup> Cf. communiqué de presse : <https://www.grandest.fr/wp-content/uploads/2023/06/06-30-23-dpresse-sp.pdf>

<sup>4</sup> Le taux de conformité mesure le nombre de trains en retard ainsi que les trains supprimés, tandis que le taux de régularité ne mesure que les trains en retard.



## Contrat 2017-2023 : un bilan plus que positif avec 23 % de trains en plus chaque jour !

Le contrat 2017-2023 a permis une augmentation considérable de l'offre ferroviaire, **avec une augmentation de 23 % du nombre de trains circulant chaque jour en 2023 par rapport à 2016**. Cette réussite a propulsé la Région Grand Est au rang de la première région en nombre de trains régionaux, après la région parisienne, grâce à la politique ferroviaire exemplaire mise en place.

Parmi les réalisations notables de la convention 2017-2024, on peut citer :

- ✓ La mise en place du cadencement en **Lorraine**.
- ✓ Le cadencement continu toute les demi-heures et toute la journée entre **Strasbourg et Mulhouse**.
- ✓ Le développement de l'offre sur **Reims-Charleville-Mézières**.
- ✓ La reprise de la gestion de la **ligne 4** (Paris-Troyes-Chaumont-Mulhouse) par la Région : passage de 13 à 15 allers/retours sur Paris-Troyes, le prolongement de quatre trains sur Mulhouse, un 5<sup>ème</sup> aller/retour jusque Belfort et la desserte systématique des villes moyennes (Nogent-sur-Seine, Romilly-sur-Seine, Vendevre-sur-Barse, Bar-sur-Aube, Chaumont, Langres, Culmont-Chalindrey, Altkirch).
- ✓ Le cadencement de **l'étoile de Reims** qui correspond à +16 % de l'offre en nombre de trains sur le territoire champardennais.
- ✓ La mise en place de **100 nouvelles circulations sur l'ensemble de la Région en 2022**.
- ✓ La réouverture de la **ligne Epinal-Saint-Dié-des-Vosges** avec 10 allers/retours par semaine, 8 le samedi et 5,5 le dimanche.
- ✓ Le renforcement de la desserte **Charleville-Mézières-Givet**.
- ✓ Le lancement du **REME de Strasbourg** avec 30 % de trains en plus par semaine et un quasi-doublement le week-end (+88 %).
- ✓ L'ajout d'allers/retours entre **Nancy et Neufchâteau** (4 le samedi et 4 le dimanche) et entre **Metz et Sarrebourg** (3,5 en semaine, 1,5 le samedi et 2,5 le dimanche).



## Ambition Eleveurs

### Pour un élevage compétitif et durable en Grand Est

L'agriculture, la viticulture et la sylviculture (qui couvrent 86% des surfaces du Grand Est) occupent une place essentielle sur le territoire et constituent un des piliers économiques majeurs du Grand Est. Le monde agricole est toutefois confronté à des changements environnementaux rapides et profonds, sans oublier l'enjeu du renouvellement des générations au cœur de ses territoires ruraux. Face à ces défis et en pleine cohérence avec la démarche engagée dans Grand Est Région Verte, la Région Grand Est et la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est se sont associées pour faire de l'élevage en Grand Est un secteur d'activités innovant et attractif, fort de perspectives d'avenir. Pour cela, est lancé « Ambition Eleveurs » un programme inédit, ambitieux et volontariste pour la période 2024-2028. Les objectifs : redonner confiance en l'élevage, offrir des perspectives au métier d'éleveur et ancrer durablement la polyculture-élevage<sup>5</sup> comme une des solutions aux défis économiques, environnementaux et sociaux.

#### Des ambitions fortes vers une transition durable et multi-performante

« Ambition Eleveurs » est structuré autour de trois axes majeurs :

- Un réseau de 60 fermes de démonstration sur l'ensemble du territoire dès début 2024,
- Un parcours individuel de transformation, accessible pour 2 000 exploitations de polyculture élevage en Grand Est, à partir de juin 2024 sur une période de 3 ans,
- L'émergence de projets collectifs de territoires et/ou de filières, qui viendront à la fois créer l'environnement favorable aux transformations individuelles et les massifier sur tout le territoire.

Il agit à tous les niveaux :

- Du chef d'exploitation : ses compétences, ses pratiques, sa vision et sa formation.
- Du système d'exploitation : optimisation, évolution structurelle — en s'équipant (volet investissement), en se réorganisant.
- Des territoires et des filières : consolidation et structuration de démarches collectives grâce aux synergies entre les acteurs.

Il s'agit de donner l'opportunité à l'éleveur d'une vraie prise de recul sur sa stratégie d'entreprise, afin qu'il puisse se repositionner sur ses performances économiques, environnementales et sociétales, à toute étape clé de la vie des entreprises agricoles : en phase d'installation ou de transmission ou encore pour atteindre un second souffle en cours de carrière.

Ainsi, « Ambition Eleveurs » permettra aux exploitations de polyculture-élevage de bénéficier d'un accompagnement pour gagner en attractivité, en bien-être au travail et favoriser la transmission : une prestation de conseil personnalisé et un soutien à la mise en place concrète de la transformation par des aides à l'investissement ou à la montée en compétences des chefs d'exploitation.

La Région Grand Est en appelle à la mobilisation générale de l'ensemble des acteurs institutionnels et économiques, pour soutenir le programme et pouvoir réussir le pari de la massification visée.

<sup>5</sup> Avec près de 11 000 exploitations en Grand Est, la polyculture-élevage représente plus d'une exploitation sur deux (hors exploitations viticoles) et occupe près de 52% de la surface agricole utile.

## Les premiers projets collectifs accompagnés

### **« Plan herbe Meuse » : une action en faveur de l'élevage et des prairies à l'échelle d'un département (55)**

Porté par le Département de la Meuse avec l'appui de la Région Grand Est et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, ce plan prendra la forme d'une plate-forme ouverte à des projets de territoire en faveur de l'élevage à l'herbe et de prairies :

- L'accompagnement technique des éleveurs du territoire vers des systèmes agroécologiques rémunérateurs, économes et résilients,
- L'appui à l'émergence de filières de valorisation des systèmes herbagers vertueux pour l'eau et la biodiversité,
- La revalorisation des éleveurs et la qualité des produits alimentaires issus de systèmes d'élevage herbager vertueux en les intégrant au sein de projets de territoire portés par des collectivités ou avec des collectivités locales,

### **« Oser Polyculture-élevage » : donner des repères et imaginer collectivement de nouveaux leviers pour ce secteur (10-52)**

Porté par la Chambre départementale d'agriculture de la Haute-Marne, en partenariat avec la Chambre départementale d'agriculture de l'Aube, ce projet vise à donner des repères susceptibles d'inspirer et de consolider le secteur de la polyculture-élevage à travers :

- L'identification et la diffusion de modèles économiques de polyculture-élevage dits « d'avenir » en posant des éléments de diagnostic ;
- L'identification, de manière prospective, des leviers et des pratiques qui rendront les systèmes de ce secteur plus performants et efficaces à moyen terme.

Ce projet a vocation de produire des conclusions pouvant être facilement transposables. La Région Grand Est apportera un soutien financier à la mise en œuvre de cette action à hauteur de plus de 100 000 euros.